



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCÉE FRANCOIS ARAGO

TAXE D'APPRENTISSAGE

NOUS AVONS BESOINS DE VOUS AFIN DE :

- Suivre l'innovation pédagogique et numérique
- Compléter les équipements professionnels
- Renforcer la professionnalisation de nos formations

GRACE A VOTRE PARTICIPATION NOUS POURRIONS :

- rénover les ateliers
- Acheter des logiciels professionnels
- Compléter nos équipements pour les salles de projet





**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MOT DU PROVISEUR

Madame, Monsieur,

Le Lycée François ARAGO de Villeneuve-Saint-Georges construit son chemin au quotidien et l'avenir de nos élèves. Pour guider tous les élèves vers des formations diplômantes et qualifiantes, aussi bien dans les secteurs de la production, du tertiaire, nous sollicitons votre aide.

Nous venons vers vous, car au travers de la taxe d'apprentissage, vous pouvez grandement contribuer à la construction des parcours de formation professionnel ou technologique de nos élèves et de vos futurs collaborateurs.

Pour ce faire, nous vous serions reconnaissant de désigner le Lycée François Arago de Villeneuve Saint-Georges comme établissement recevant la taxe (sans coût supplémentaire pour l'entreprise).

De ce fait, tous ensemble, nous pourrions former les futurs citoyens et collaborateurs de demain dont vos entreprises ont besoin.

Vous remerciant par avance de votre engagement.

Laurent Cantuel

Proviseur



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉSENTATION DU LYCÉE

Le lycée François Arago se situe dans la ville de Villeneuve-Saint-Georges.

C'est un lycée polyvalent préparant les élèves tant sur les **baccalauréats général**, technologique, professionnel que sur des CAP des BTS ainsi qu'une mention complémentaire.

Les formations professionnelles et technologiques sont variées:

- **BTS M.O.S** (Management Opérationnel de la Sécurité)
- **BTS NDRC** (Négociation Digitalisation Relation Client)
- **MCTA** (Mention Complémentaire Technicien Ascensoriste)
- **BAC technologique STI 2D** (Développement Durable)
 - option Énergie et Environnement
 - option Architecture et Construction
- **BAC technologique STMG** (Sciences Technologiques du Management et de la Gestion)
 - option Ressources Humaines
 - option Mercatique
 - option Gestion Finance
- **BAC professionnels**
 - MELEC (Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés)
 - AGORA (Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités)
 - Métiers du commerce et de la vente option animation et gestion de l'espace commercial
 - Technicien chaudronnerie Industrielle
 - Métiers de la Sécurité
- **CAP**
 - Electricien
 - Réalisations Industrielles en Chaudronnerie ou Soudage
option Chaudronnerie

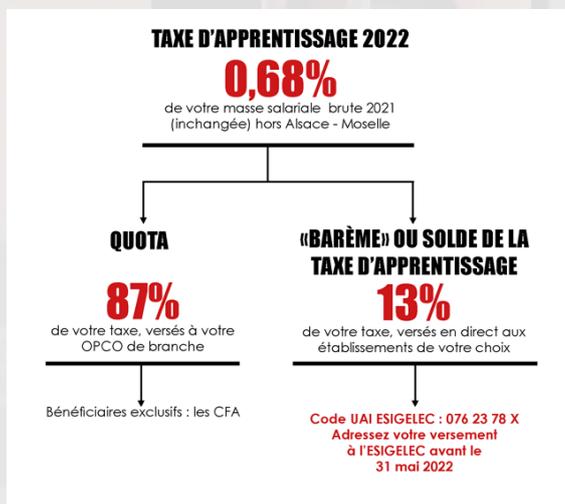


**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LA TAXE D'APPRENTISSAGE



MODALITES DE PAIEMENT DU SOLDE DE LA CONTRIBUTION UNIQUE A LA CONTRIBUTION UNIQUE A LA FORMATION ET A L'ALTERNANCE DES 13%.

Par chèque directement au lycée, à l'ordre de: Agent comptable du lycée François Arago.

Merci de renvoyer de chèque accompagné de ce document complété (sans le document nous ne pouvons pas vous faire d'attestation de paiement) à l'adresse suivante:

- Lycée François Arago – Collecte de la taxe d'apprentissage

36 avenue de l'Europe,

94190 Villeneuve saint Georges

Ou par virement directement au lycée :

IBAN: FR76 1007 1940 0000 0010 0122 771

BIC: TRPUFRP1

CONTRIBUTION UNIQUE A LA FORMATION ET A L'ALTERNANCE DES 13%

Raison sociale:

N° SIRET : CODE NAF :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

MONTANT :

Personne à contacter pour le versement de la taxe d'apprentissage

NOM : FONCTION :

TEL : MAIL :